

APPEL A PROJETS

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

« AIDE AUX INVESTISSEMENTS PORTANT SUR DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AGRICOLES D'IRRIGATION DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION RÉSILIENTE ET CONCERTÉE DE L'EAU »

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Transmettre ce formulaire, accompagné des pièces justificatives.

OÙ ADRESSER VOTRE DOSSIER ? (sous format électronique)	A la D(R)AAF du ressort géographique dans lequel est situé le projet d'investissement (voir liste en annexe 1 de l'appel à projets)
INTITULÉ DU PROJET	
NOM ET PRENOM OU RAISON SOCIALE DU DEMANDEUR	

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Nom de la D(R)AAF de rattachement :

Date de réception de la demande de subvention :

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1.1. L'identification du demandeur

Nom et prénom ou raison sociale :

Numéro SIRET :

Forme juridique :

Taille de l'organisme le cas échéant :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Représentant légal :

Civilité : Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

1.2. La personne référente de la présente demande (si différente du représentant légal)

Civilité : Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse postale :

Code postale :

Commune :

Adresse électronique :
Numéro de téléphone :

2. PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

2.1. Libellé du projet

Veillez indiquer le libellé du projet

2.2. Localisation du projet

Adresse :

Code postale :

Commune :

2.3. Description sommaire du projet

Veillez indiquer une description sommaire du projet

2.4. Déroulement du projet

Date prévue de début de réalisation du projet :

Date prévue de fin de réalisation du projet :

3. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET D'INVESTISSEMENT
3.1. Masse d'eau concernée par le projet
<p>Origine de la ressource en eau du prélèvement Nom du cours d'eau ou de la nappe captée : Coordonnées géographiques du point de prélèvement (en Lambert 93) :</p> <p>Dans le cadre d'un investissement dans l'utilisation d'eau recyclée (<i>l'information suivante à renseigner portent sur la masse d'eau dans laquelle l'eau aurait été rejetée en l'absence de projet</i>) Nom du cours d'eau ou de la nappe :</p>
3.2. Caractéristiques du projet d'investissement
<p>Le projet d'investissement concerne-t-il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration d'une infrastructure d'irrigation existante ou d'un élément d'une infrastructure d'irrigation existante : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • La création ou l'expansion d'une retenue agricole à des fins d'irrigation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Dans le cas de la création ou l'expansion d'une retenue agricole : <ul style="list-style-type: none"> ○ S'agit-il d'une substitution d'un prélèvement en basses eaux par un prélèvement en hautes eaux ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ○ S'agit-il d'une retenue alimentée par ruissellement des eaux de pluie et déconnectée du réseau hydrographique ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • La réutilisation d'eau usées traitées à des fins d'irrigation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Autres (à préciser) :
3.3. Périmètre de la zone irriguée⁵
<p>L'investissement conduit-il à une augmentation nette de la zone irriguée ou à une augmentation des prélèvements sur une masse d'eau ?</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

⁵ La zone irriguée correspond aux parcelles équipées d'un système d'irrigation

4. DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Complétez le fichier récapitulatif des dépenses prévisionnelles (annexe 3) et le joindre au dossier puis complétez le récapitulatif par poste de dépenses ci-après.

Récapitulatif par poste de dépenses	Montant prévisionnel présenté (€ HT)
Acquisitions foncières ⁶	
Investissements matériels (hors acquisitions foncières)	
Investissements immatériels ⁷	
TOTAL du montant de financement demandé	

5. PLAN DE FINANCEMENT

Financement du projet	Montant prévisionnel (€ HT)
Crédit MASA du présent appel à projets	
Autres financeurs publics (à préciser)	
Sous-total financeurs publics	
Financeurs privés extérieurs (à préciser)	
Sous-total financeurs privés	
Montant de l'autofinancement	
Total HT général du projet	

6. COORDONNÉES BANCAIRES

N°IBAN :
BIC :

Fait à, le

Nom, Prénom du représentant légal :

Signature (+ tampon de la structure le cas échéant) :

⁶ Les dépenses d'acquisitions foncières sont plafonnées à 10 % du coût total éligible de l'investissement.

⁷ Les dépenses d'investissements immatériels sont plafonnées à 20 % du coût total éligible des investissements matériels.

Annexe 3 : Fichier récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Annexe 4: Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

APPEL A PROJETS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

« AIDE AUX INVESTISSEMENTS PORTANT SUR DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AGRICOLES D'IRRIGATION DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION RÉILIENTE ET CONCERTÉE DE L'EAU »

Annexe 4 : Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

Nom – Prénom ou raison sociale du demandeur :

Nom – Prénom du représentant légal :

Adresse :

CP- Ville :

N° SIRET :

N° fiscal :

Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 13 chiffres suivis d'une lettre.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

Je prends connaissance des informations suivantes (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration peut se procurer directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation sur l'honneur.
- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées.
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur.
- Les échanges entre administrations se font dans les conditions suivantes (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :
 - Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges,
 - Mise en œuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS)

Annexe 5 : Liste des pièces à fournir

Libellé de la pièce	Demandeur concerné
Annexe 2 : Formulaire de demande de subvention daté et signé.	Tous
RIB/IBAN.	Tous
Identification du demandeur	
Justificatif de délégation de signature si la demande n'est pas déposée par le représentant légal le cas échéant.	Tous si concerné
Extrait K/Kbis ou justification d'enregistrement de l'entreprise.	Tous
Présentation détaillée du projet	
Présentation détaillée du projet contenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Contexte et principaux problèmes rencontrés ; - Motivation de la démarche ; - Description de l'infrastructure actuelle et des modifications apportées ; - Caractéristiques techniques du projet ; - Etat des lieux et enjeux du territoire (notamment économiques et environnementaux) ; - Effets attendus sur le territoire ; - Plan ou carte de situation du projet indiquant son emplacement. 	Tous
Caractérisations du projet	
Justification de la réalisation d'une étude préalable proportionnée à l'échelle des travaux envisagés.	Tous
Autorisations administratives au regard du droit applicable au projet (loi sur l'eau, autorisation destruction des espèces protégées, autorisation de défrichement, permis d'aménager, etc). <i>NB : L'obtention de l'ensemble des autorisations administratives requises ne signifie pas l'éligibilité du demandeur.</i>	Tous si concerné
Autorisation du ou des propriétaire(s) des terrains sur lequel la/les implantations sont prévues ou attestation de propriété si le demandeur est propriétaire des terrains.	Tous
Justification que le projet d'investissement est compatible avec les objectifs du SDAGE et le SAGE lorsque ce dernier existe, en vigueur sur le territoire du projet.	Tous
Justification de l'existence d'un système de mesure de la consommation d'eau au niveau de l'investissement ou que son installation est prévue dans le cadre de l'investissement.	Tous

Plan ou carte de localisation des parcelles agricoles équipées d'un système d'irrigation avant et après l'investissement avec la liste des communes concernées (code INSEE et millésimé de référence)	Tous
Plan du réseau existant et à créer le cas échéant.	Tous
Déclarations des redevances agence de l'eau, factures de consommation d'eau ou tout autre document administratif indiquant le volume annuel prélevé des 5 dernières années ou à défaut des dernières années les plus récentes disponibles.	Tous
Justification que le projet d'investissement contribue substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants, et ne cause pas de préjudice important à aucun d'entre eux : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'atténuation du changement climatique ; ○ adaptation au changement climatique ; ○ l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; ○ la transition vers une économie circulaire ; ○ la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. 	Tous
Tous éléments d'analyses qualitatifs et quantitatifs (notamment surfaces agricoles concernées et nombre d'exploitations agricoles concernées) permettant d'apprécier les projets au regard des critères de priorisation définis en partie 3.5 « Priorisation des dossiers » du présent appel à projets.	Tous
Pour les investissements ne conduisant pas à une augmentation nette de la zone irriguée	
Dans le cadre d'un investissement dans une version améliorée d'une infrastructure d'irrigation existante ou d'un élément d'une infrastructure d'irrigation existante (<i>les investissements dans la création d'une retenue ou dans l'utilisation d'eau recyclée qui n'a pas d'incidence sur une masse d'eau souterraine ou de surface ne sont pas concernés</i>): <ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation ex ante des économies d'eau potentielles que l'investissement est susceptible de permettre compte tenu des paramètres techniques de l'infrastructure existante est jointe. La méthodologie permettant cette évaluation doit être précisée. Le calcul des économies d'eau s'appuie sur une évaluation ex ante qui correspond au rapport entre le volume d'eau économisé prévisionnel et le volume annuel de référence. Le volume annuel de référence est la moyenne des prélèvements des 5 dernières années ou à défaut des dernières années les plus récentes disponibles. - Pour les investissements ayant une incidence sur des masses d'eau dont l'état n'a pas été qualifié de « moins que bon » pour des raisons liées à la quantité d'eau et lorsque l'évaluation ex ante 	Tous si concerné

conclut à des économies d'eau potentielles inférieures à 25 %, une évaluation de l'efficacité de l'infrastructure existante avant investissement est jointe. La méthodologie permettant cette évaluation doit être précisée.	
Dans le cadre d'un investissement dans la création ou l'expansion d'une retenue à des fins d'irrigation : Analyse environnementale montrant que l'investissement n'aura pas d'incidence négative significative sur l'environnement. Pour les projets soumis à la Loi sur l'eau, l'étude d'incidence ou l'étude d'impact qui a été réalisée, peut être fournie. Pour les projets non soumis à la Loi sur l'eau, une analyse environnementale doit être réalisée.	Tous si concerné
Dans le cadre d'un investissement visant la réutilisation d'eau usées traitées à des fins d'irrigation : Acte administratif autorisant la réutilisation d'eau usées traitées pour l'irrigation agricole en conformité avec l'arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures.	Tous si concerné
Pour les investissements conduisant à une augmentation nette de la zone irriguée⁸	
Pour tous les types projets d'investissement : Analyse environnementale montrant que l'investissement n'aura pas d'incidence négative importante sur l'environnement. Pour les projets soumis à la Loi sur l'eau, l'étude d'incidence ou l'étude d'impact qui a été réalisée, peut être fournie. Pour les projets non soumis à la Loi sur l'eau, une analyse environnementale doit être réalisée.	Tous si concerné
Dans le cadre d'un investissement visant la réutilisation d'eau usées traitées à des fins d'irrigation : Acte administratif autorisant la réutilisation d'eau usées traitées pour l'irrigation agricole en conformité avec l'arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures.	Tous si concerné
Cas de non-récupération de la TVA	
Une attestation de non-assujettissement à la TVA le cas échéant.	Tous si concerné
Dépenses prévisionnelles	
Annexe 3 : fichier récapitulatif des dépenses prévisionnelles daté et signé.	Tous

⁸ Les projets combinant l'amélioration d'une infrastructure hydraulique existante et l'augmentation nette de la zone irriguée doivent de référer à la condition du d) de la partie 2.6. « Conditions d'éligibilité » du présent appel à projets pour connaître les éléments à transmettre.

<p>Devis retenu et non retenus détaillés et chiffrés de l'investissement contenant les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Date d'émission du document ; ○ Nom et prénom de la personne physique ou raison sociale de la personne morale qui produit le document ainsi que son numéro SIRET et son adresse ; ○ Nom et prénom de la personne physique ou raison sociale de la personne morale qui est destinataire du document ainsi que son adresse. <p>Nature de la dépense, quantité et montant pour chaque type de dépense.</p>	Tous
Plan de financement	
Justification de l'ensemble des contributeurs financiers à la réalisation du projet en fonction des dépenses le cas échéant.	Tous si concerné
Attestation des engagements	
Annexe 4 concernant spécifiquement l'attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.	Tous
Document contenant les attestations sur l'honneur et les engagements listés daté et signé à la partie VI « Attestation et engagement du demandeur » du présent appel à projets.	Tous